

Halloween :
"Un Bombon ou un sort"



Le mot de Madame la Maire	3
Hommage	4
Jacqueline Raffin	4
L'école	5
La rentrée des classes	5
Halloween	6
Vie locale	8
Octobre Rose	8
Vie communale	9
Election partielles, complémentaires	9
Finances communales	9
Atelier activités physiques adaptées	11
Commémoration du 11 novembre	12
Intercommunalité	13
Vie associative	15
Au 61 bis	15
Des ateliers à visée philosophique	16
Cours de guitare	17
Et maintenant...	18
Solfège or not solfège	18
Bien vivre sur sa planète et dans son village	19
Le coin du jardin	19
Infos pratique	19
Annuaire des entreprises, artisans et commerçants	19
Numéros et contacts utiles	20
Etat civil	20
Numéros et contacts utiles	20

Chères Bombonnaises, chers Bombonnais,

Des élections locales s'annoncent, vous avez été destinataires d'un flyer à ce sujet. Dans ce nouvel écho, il est donc de mon devoir de vous informer plus précisément sur la situation de l'équipe municipale de notre commune!

Je commencerai par préciser que les démissionnaires du conseil n'ont pas tous choisi de partir en même temps ni pour les mêmes raisons. La première démission a été concomitante aux élections de 2020 et la dernière s'explique par un déménagement.

Je souhaite donc replacer les événements récents dans un contexte plus global avec la ferme volonté de ne pas rentrer dans un système polémique.

Conseillère municipale, en 2014, j'ai été élue 4^e adjointe lors de la démission de Gilbert HENNION. J'ai beaucoup appris de cette ancienne équipe trouvant, peu à peu, ma place au sein d'une équipe déjà bien constituée en contribuant, de manière active, au montage de plusieurs dossiers.

2020, rappelons-nous... La tête de liste pressentie pour devenir maire démissionnait de la liste unique. J'ai accepté d'assumer cette fonction difficile et j'ai été élue maire à l'unanimité, par le conseil.

Ma volonté fut, dès l'aube de ce mandat difficile, marqué par la COVID, d'impliquer sur les dossiers l'ensemble des conseillers, élus en mars 2020, mais installés réellement, en juillet 2020.

La valorisation de la capacité d'expression des conseillers avait pour but de permettre à chacun de s'exprimer et de participer aux votes avec les éléments de compréhension nécessaires pour rechercher, utilement, au-delà des différences d'approche et de vues, les synthèses utiles aux prises de décision.

Mais, si cette manière de travailler guidait mes pas, ce changement de représentations a mis au jour de nombreuses résistances. Les critiques, sont devenues de plus en plus récurrentes au détriment de la sérénité nécessaire. À plusieurs reprises, lors de plusieurs conseils municipaux, des contre-propositions sont apparues dans les débats sans que j'en ai été avertie au préalable.

L'achat d'un terrain destiné à la construction du local technique en est un exemple. Ma proposition d'un terrain, plus petit, certes, mais d'un moindre coût, n'a pas été retenue.

Le désaccord concernant le dossier de l'ancienne épicerie, révèle un autre exemple de nos dissensions. Loin d'enrichir le débat, les divergences stériles sur ce projet structurant pour notre village, ont provoqué une scission entre nous, ce que je regrette.

Certes, lorsque la pression devenait trop forte, au sortir de certaines séances de conseils épuisantes, à l'image de maires de plus en plus nombreux, en France, la démission m'apparaissait comme une issue : Partir, partir, partir pour vivre une retraite paisible !

Mais non. Ce n'est pas mon caractère. Je suis une femme de parole. J'ai toujours considéré qu'il était de mon devoir de tenir les engagements pris devant vous dans le cadre de notre profession de foi. Le soutien, sans faille, d'une majorité de l'équipe municipale m'a encouragée à respecter nos engagements. Je les en remercie très sincèrement du fond du cœur.

Soutenue, également, par nombre d'élus du territoire, j'ai poursuivi mon travail au service de la commune et de ses habitants.

Je ne compte pas mon temps pour frapper aux portes du Département, de la Région ou de l'État pour trouver toutes les subventions utiles à notre cher village de Bombon. Ayant à cœur de ménager les finances de la commune, j'ai refusé que les impôts communaux soient augmentés et il suffit de se promener dans la commune pour mesurer les résultats du travail mené par toute l'équipe depuis trois années.

Ma seule ambition reste l'intérêt général, le service à la population.

J'assume mes et nos choix. Ma porte a toujours été ouverte et le restera.

Dans un climat apaisé, notre équipe renouvelée, poursuivra son engagement autour d'un contrat de mandature réfléchi et construit jusqu'en 2026.

Je souhaite, nous souhaitons, à chacune et chacun de vous une bonne lecture de cet écho.

Votre dévouée, Joëlle SALAZAR

JACQUELINE RAFFIN

Le 7 octobre dernier Jacqueline était présente pour l'ouverture du 61 bis. Le 7 novembre, elle nous quittait !

Comme elle était heureuse de voir enfin la bibliothèque communale dans ce nouveau local. Elle s'était tant battue pour qu'enfin Bombon se dote d'un véritable espace de lecture, « l'espace des possibles ».

Ce samedi d'octobre, après avoir levé notre verre au 61 bis, c'est la dernière image que j'ai eue d'elle, ce petit bout de femme si courageuse bien que si fatiguée, qui s'en revenait chez elle, doucement mais sûrement le cœur heureux et pour elle nous étions tous heureux aussi.

Jacqueline était cette personnalité de convictions dotée d'une force inouïe qui faisait qu'elle ne baissait jamais les bras !



Elle est restée toute sa vie fidèle à ses engagements, une combattante de tous les instants. La réussite du foyer rural en est l'exemple type : pendant de longues années, le village de Bombon s'en est trouvé dynamisé.

De la même façon qu'elle a conduit sa vie dans la lutte pour défendre ce en quoi elle croyait, elle a lutté de toutes ses forces contre la maladie, cet odieux cancer qui la détruisait. Alors qu'elle en avait encore la force, à l'hôpital, elle joua de la flûte, ultime pied de nez à son destin.

Comme le disait une de ses amies de longue date, Jacqueline était « une personnalité unique ». Certes, chaque personnalité est unique mais Jacqueline était un être d'exception, qu'on croise une fois dans sa vie... Elle n'hésitait pas à faire le tri, ne s'abaissant pas à courtiser celles et ceux qui défendaient des valeurs contraires aux siennes, s'attirant ainsi certaines inimitiés.

Elle ne cherchait pas à plaire, elle était vraie et savait donner son amitié sans retenue. Quelle chance ont eue celles et ceux qui partageaient cette amitié !

Elle va nous manquer, elle va manquer au foyer rural, elle va manquer à Bombon.

J. Salazar

RENTREE SCOLAIRE

Le soleil accompagnait les enfants ce lundi 4 septembre, jour de la rentrée des classes.

Des membres de l'association de parents d'élèves offrent ce matin du café et des viennoiseries aux parents et aux élus, fort sympathique...

Voici l'heure de retrouver les copains et de se remettre au travail ! Seuls quelques bambins de petite section ne peuvent retenir leurs larmes au grand désarroi de leurs parents.

De nouvelles connaissances, projets et découvertes attendent les élèves accueillis par les enseignants et les ATSEM (agent territorial spécialisé des écoles maternelles). L'équipe, avec l'arrivée de trois nouvelles enseignantes, est au complet cette année. Tout le monde est ravi.



L'effectif est de 142 élèves répartis en 6 classes :

- Classe de M. Parichon, Directeur de l'école et Madame Petitberghien pour les 33% de décharge : petite section et moyenne section : 15 PS + 8 MS, soit 23 élèves
- Classe de M. Garcia : moyenne section et grande section : 5 MS + 19 GS, soit 24 élèves
- Classe de Mme Chiron-Deiber : cours préparatoire, soit 21 élèves de CP
- Classe de Mme Pierard : cours élémentaire 1^{ère} année, soit 23 élèves de CE1
- Classe de Mme Toussaint : cours élémentaire 2^{ème} année et cours moyen 1^{ère} année : 13 CE2 + 13 CM1, soit 26 élèves
- Classe de Mme Cozette : CM1 et CM2 (2^{ème} année) : 6 CM1 + 19 CM2, soit 25 élèves

Nous souhaitons à tous une belle année scolaire 2023/2024



HALLOWEEN

Ce 31 octobre, l'association des parents d'élèves avait organisé une soirée Halloween à Bombon !

Petits et grands rivalisent avec des déguisements recherchés ! Chacun déambule dans les rues de Bombon avec un seau qui ne tarde pas à se remplir de bonbons variés ! Merci à tous les habitants d'avoir participé avec le sourire à cette belle récolte !

Puis direction la salle communale magnifiquement décorée dans une ambiance à la fois terrifiante et joyeuse, comme le veut la tradition !

Dès l'entrée, on est dans le ton ! Le splendide gâteau couronné d'une cervelle (non comestible) attire tous les regards et les gourmands se régalaient des étages inférieurs!





Les dessins gagnants du concours photo sont exposés ! Félicitations à tous les participants, le choix a été difficile !



Mais d'où vient cette tradition ?

Elle remonterait à plus de 2 600 ans ! Chez les Celtes, la fête de Samain (qui signifie "réunion" en langues celtes) était célébrée une nuit, au sixième jour de la lune de début novembre, ce qui correspond dans notre calendrier actuel à la nuit du 31 octobre au 1^{er} novembre. Mais nous ne savons pas comment se déroulait cette fête. En revanche, à partir du XVIII^e siècle, on retrouve cette fête en Irlande, devenue "Halloween", contraction de "All Hallows Eve", littéralement "la veille de tous les saints".

Cette fête signifie "le retour de l'obscurité, la présence de la nuit et des êtres démoniaques", décrit Nadine Cretin. « C'est une fête qui fait peur, lors de laquelle le monde surnaturel et le monde des vivants se mélangent. On croit à ce moment-là que les sorcières peuvent venir dans ce monde". Et dans cette tradition, les enfants sortent dans la rue, pour chanter mais surtout délivrer leurs meilleurs vœux. La venue des enfants avait quelque chose de magique : si on ne leur donnait rien ou si on refusait de leur ouvrir la porte, on s'attirait une mauvaise année. C'est ce qui est devenu dans les années 1930 le 'trick or treat' américain« des bonbons ou un sort ! »

Source pour l'histoire : Nadine Cretin, historienne, dans Géo (18/10/23)

OCTOBRE ROSE :

Chaque année en octobre, l'association Ruban Rose organise une grande campagne de sensibilisation en France de lutte contre le cancer du sein pour informer les femmes et l'opinion publique de l'importance du dépistage précoce et du suivi médical.

« Le Cancer du Sein, Parlons-En ! », association créée en 1994 avec la double mission d'informer le grand public et de récolter des fonds pour la Recherche, devient « Ruban Rose ».

Le Ruban rose est apparu aux Etats-Unis dans les années 90. Il est devenu l'emblème fédérateur de la lutte contre le cancer du sein.

Depuis, cette initiative a donné naissance à toute une série d'actions : Octobre Rose, la campagne annuelle de sensibilisation, un grand concours photos, des manifestations sur l'ensemble du territoire, l'illumination en rose de monuments emblématiques dont la Tour Eiffel, et le ralliement d'un nombre toujours plus grand de partenaires.

Et tout près de chez nous, la volonté affichée du Lieutenant Eric Gully de montrer que les pompiers aussi sont sensibles à Octobre Rose.



Vous remarquerez les 8 femmes pompiers volontaires arborant ce superbe écusson sur la manche de leur tenue très fières sur ce magnifique camion que la grande échelle n'impressionne pas !

Le lieutenant Gully sur une photo et Bernard Vidal qui, s'il a quitté notre école, est toujours très actif au SDIF de Mormant.



Merci à TOUTES et tous pour leur engagement au service des populations.

ELECTIONS PARTIELLES, COMPLÉMENTAIRES

Sur proposition du secrétaire général de la Préfecture, Monsieur Sébastien LIME, les électeurs de la commune de Bombon sont convoqués le **dimanche 10 décembre 2023** et, le cas échéant, le **dimanche 17 décembre 2023** pour le second tour à l'effet de procéder à l'élection de 6 conseillers municipaux.

En effet, Jean-Louis Audoin, Nicolas Deiber, Jérémy Laplanche, Michel Ledroit, Pierre-Yves Le Scanff et Aurélie Oudart ont démissionné de leur mandat de conseiller.

L'assemblée comptant 15 membres, il faut donc en élire 6 pour compléter le conseil.

La maire et les conseillers, qui ont conservé leur mandat, ne remettent pas en question leur élection de mars 2020.

Les conseillers municipaux des communes de moins de 1000 habitants sont élus au scrutin majoritaire à deux tours.

Nul est élu au premier tour de scrutin s'il n'a réuni :

- La majorité absolue des suffrages exprimés

- Un nombre de suffrages égal au quart de celui des électeurs inscrits

Si un second tour est nécessaire, l'élection a lieu à la majorité relative, ce quel que soit le nombre de votants.

Le scrutin aura lieu dans la salle polyvalente de Bombon de 8 heures à 18 heures.

Le dépouillement des votes suivra immédiatement le scrutin.

Concernant les déclarations de candidatures, les dates d'ouverture de la campagne électorale, les demandes d'emplacement d'affichage... toutes les informations sont données dans l'**Arrêté préfectoral n° 2023-DRCL-BDE-035** établi le 24 octobre 2023 par le secrétaire général de la Préfecture, Monsieur Sébastien LIME.

Cet arrêté peut être vu sur internet et il est aussi affiché devant la mairie.



QUELQUES NOUVELLES DES FINANCES COMMUNALES AU TRAVERS DE QUELQUES INVESTISSEMENTS

Pour bien comprendre :

Chaque année en avril, le budget de la commune est voté par le conseil municipal.

Il tient compte de recettes (dont les subventions obtenues) et des dépenses ; celles qui sont incontournables (traitement du personnel, eau, gaz, électricité, remboursement d'emprunts, etc...) et les autres.

Toutes les actions menées par la commune qui aboutissent à des dépenses doivent avoir été budgétées. C'est ce qui permet l'équilibre entre dépenses et recettes.

Parfois certaines dépenses subviennent de façon non prévue, et la commune doit y faire face par le biais de sa trésorerie.

Une bonne gestion consiste donc :

1. A établir un budget en équilibre (dépenses = recettes)
2. A ne pas dépenser au-delà de ce qui a été prévu dans le budget

Pour ce qui concerne les travaux en cours ou qui viennent d'être réalisés, il nous a semblé souhaitable de vous

informer en mettant à chaque fois en parallèle le coût et la somme budgétée.

D'une part vous aurez une idée du coût réel de certains travaux sans tenir compte des bruits qui courent, qui amplifient parfois certains de ces coûts Et d'autre part vous constaterez que la somme budgétée est en parfaite correspondance avec ce que ces travaux nous ont coûté.

Cependant, le tableau sera plus difficile à remplir quand les actions se déroulent sur plusieurs années, ce qui est le cas du local technique et du lavoir.

Le poste le plus lourd en ce moment est la construction du local technique. Inutile d'en rappeler la nécessité: c'est une question de décence par rapport à nos deux agents de leur proposer un local digne de ce nom et non pas une grange en terre battue, sans eau, donc sans toilettes ni douche, comme c'est le cas depuis de très longues années! Notre profession de foi témoignait de cette nécessité.

Attention ce projet est en cours depuis de plusieurs années !

On peut espérer que les travaux seront terminés à la fin de 2024.



Local technique

	Dépenses budgétées 2021/2022/2023	Réalisées 2021-2022-2023/ prévues 2024	Aides 20121/2022/2023 Et /ou subventions obtenues
Achat du terrain + frais de notaire + Déblaiement du terrain :		116.859,57	162.000 vente de deux terrains
Réfection des murs d'enceinte et du portail :		91.517,67	FER : fond d'équipement rural 40.000
VRD : voies d'accès réseaux d'alimentation en eau, en électricité et en télécommunication. Construction du bâtiment (génie civil , atelier, vestiaire...)		297.279,44	DETR : dotation aux équipements des territoires ruraux : 209.006,00
Bureau d'étude et étude de sol		20.364	
TOTAL		526.020,68	411.000
Reste pour la commune :	115.020 ,68 €		

Le deuxième chantier est celui du lavoir, il se fait aussi sur plusieurs années d'autant que ceux qui y travaillent sont en insertion professionnelle et donc ils sont aussi sur plusieurs chantiers. Une nouvelle subvention de 10 066 € sera versée en 2024.

Lavoir

	Dépenses budgétées	réalisées	Aides subvention obtenue 2022/
Tuiles, charpente, repas des ouvriers	26.440	en 2022 36.194,04	20.138
Pièces de bois, chaux, sable, repas		6.290 ,91 en 2023	
		42.484,95	20138
Reste à la commune	22 346,95 €		

Local culturel - Au 61 bis rue grande

	Dépenses budgétées: 2023	Dépenses réalisées 2023
	15000	
Pompe à chaleur		9524,00
Dalles LED et luminaires		1461,59
Aménagement : sol + peinture		3613,04
TOTAL	15000 €	14599,03 €



Service Technique

	Dépenses budgétées 2023	Dépenses réalisées 2023
	16655€	
Achat pompe pour tonne à eau		1554,37
Souffleur + taille haie + chargeur+ batterie		3989,94
Kit mulching sur plateau Kubota		1028,50
Tondeuse		9205,20
Total	16655€	15778,01

Aire de Jeux

	Dépenses budgétées	Dépenses réalisées
	15000€	
Nouveau jeu en remplacement : BLOQX		6400,80
sol souple		8580,00
TOTAL	15.000€	14980,80



En cours, il reste les travaux d'enfouissement des réseaux qui n'apparaissent pas ici . Il faut savoir que pour la rue de Forest, sur le terrain, le linéaire a été partagé en trois parties sensiblement égales.

La tranche A est terminée, le coût des tranches B et C doit être pris l'un sur le budget 2023 , la dernière tranche sur celui de 2024. Chaque tranche revient environ à 100.000€ mais le SDESM (syndicat des énergies de Seine-et-Marne) subventionne en partie ces travaux, en fonction du type des réseaux enfouis. (réseaux moyenne et basse tensions, éclairage public, réseaux de télécommunication cuivre et la fibre optique...). Ceci explique qu'il est difficile de présenter les dépenses et subventions sous forme de tableau.

Les travaux débuteront fin décembre, début janvier et les riverains en seront bien entendu informés.



ATELIER ACTIVITÉ PHYSIQUE ADAPTÉE

Au printemps dernier, la Mairie, en lien avec la société AS Mouvement, a proposé aux personnes retraitées de la commune un atelier « activité physique adaptée et mémoire » animée par une professionnelle.

Les 10 participants, ravis de pouvoir bouger tout en exerçant leur mémoire, et rencontrer chaque semaine d'autres habitants, ont souhaité renouveler cette expérience.

Aussi, à partir de janvier 2024, c'est avec plaisir que nous proposerons à nouveau un atelier intitulé cette fois-ci « équilibre en mouvement ».

- Une seule condition, être retraité
- Aucun problème de déplacement : les ateliers ont lieu à Bombon, dans la salle polyvalente
- Pas de problème de coût, cet atelier est gratuit
- Une seule exigence : s'engager, dans la mesure du possible, à être présent à chaque séance.

A bientôt, soyez attentifs aux informations à venir.

COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE

Une fois n'est pas coutume, le ciel a été clément !

Cette année, la cérémonie a été déplacée à 11h30 pour que les pompiers du centre de Mormant puissent être plus nombreux. Le lieutenant Gully a emmené avec lui une belle délégation de pompiers volontaires que toute la population a été ravie d'accueillir. Un grand merci à eux.

Nous remercions également les Bombonnaises et Bombonnais qui, par leur présence, ont rendu hommage à tous ceux qui ont donné leur vie pour la France.

Extrait du discours de Sébastien Lecornu, ministre des Armées et de Patricia Mirallès secrétaire d'Etat auprès du ministre :

« Le 11 novembre est dédié à tous ceux qui sont tombés pour défendre notre Nation, notre liberté, nos valeurs, sur notre sol comme en opération extérieure... C'est en honorant leur sacrifice que se construit l'avenir de notre Nation, sans jamais douter de notre capacité à nous relever des plus grands périls. »



Une enquête importante à laquelle ce serait bien que les habitants de notre commune répondent, comme le font les autres communes de la CCBRC.



BUS TàD

ENQUÊTE TRANSPORT À LA DEMANDE

DU 1^{er} AU 30 NOVEMBRE
Île-de-France Mobilités
et la Communauté de Communes
Brie des Rivières et Châteaux
souhaitent connaître vos attentes
en matière de service de transport
à la demande sur votre Territoire

Vous pouvez participer
à cette enquête en ligne
en scannant le QR code ci-dessous
avec votre smartphone



îledeFrance mobilités 

BRIE DES RIVIÈRES
ET CHÂTEAUX
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES 



COLLECTE DE JOUETS



Venez déposer vos jouets et/ou jeux,
neufs ou en très bon état.

BOMBON

**SALLE POLYVALENTE
48 RUE GRANDE**

LUNDI 27 NOV. DE 10H30 À 12H ET 17H À 18H30

JEUDI 30 NOV. DE 10H30 À 12H ET 17H À 18H30

VEN. 1^{ER} DÉC. DE 10H30 À 12H ET 17H À 18H30



Suivez-nous sur

    IntraMuros
briedesriviereschateaux.fr

AU « 61 BIS »

Le local, rue grande, destiné à l'ancienne épicerie a changé de destination.

La commune de Bombon a décidé de consacrer l'utilisation de ce local à l'accueil de quatre associations dans le but de développer sur la commune une synergie culturelle à destination des habitants.

Ces 4 associations* sont les suivantes : le Foyer Rural de Bombon, l'Association des Parents d'Elèves Bombon-Bréau, Les P'Tits Crocodiles et Les Amitiés Bombonnaises.

Le local a ainsi vocation à :

- permettre aux associations concernées de mener des activités en direction de leurs adhérents et des habitants du village,
- faciliter une synergie entre les quatre associations, leur permettant de monter des projets en partenariat,
- d'accueillir les habitants de Bombon pour des activités diverses (ateliers, bibliothèque, soirées thématiques,...) afin qu'ils puissent se rencontrer sur des questions culturelles.

Cet espace est mis à disposition d'associations avec lesquelles les valeurs de l'éducation populaire sont partagées et qui souhaitent participer avec la commune à la dynamique culturelle du village de Bombon.

La place manquait à la bibliothèque animée par le Foyer Rural : elle a quitté l'école où elle s'ennuyait un peu pour s'installer « Au 61 Bis » où elle revit dans un vaste espace qui lui convient à ravir



C'est ainsi que Le 7 octobre, « **Au 61 Bis** » a ouvert à Bombon après plusieurs mois de travaux. Ce samedi a été dédiée aux enfants, petits et grands...

Le matin, les enfants ont écouté et regardé Françoise et Catherine leur raconter une histoire autour d'un tapis narratif. Puis, après la visite des lieux, un apéritif a regroupé les bénévoles ayant participé à la remise en état du local et à la réussite du projet.

L'après-midi, l'association Planètes-science a animé un atelier destiné aux jeunes sur le thème des planètes et chacun est reparti ravi avec une maquette de la constellation Cassiopee.

Venez nombreux avec vos talents, vos envies, vos attentes..., faites vivre ce nouvel espace, on compte sur vous !

* Liste non exhaustive des activités de chaque association :

Foyer rural : bibliothèque, animations culturelles, contées, nuit de la lecture avec les parents d'élèves, cours de guitare, découverte des massages,....

Les P'tits Crocodiles : animations pour bébés et petite section de maternelle, jeux d'éveil, tapis narratif...

Les amitiés Bombonnaises : jeux de cartes, activités intergénérationnelles, collectage de la parole des anciens pour restitution aux plus jeunes..

Les Parents d'élèves : point d'accueil des réunions et préparation des activités, atelier philo pour les jeunes, rencontre individuelle et collective des parents, point d'information parentale...

DES ATELIERS A VISEE PHILOSOPHIQUE AU 61 BIS !

Pour qui ?

Pour les jeunes de 9 à 15ans

Pourquoi ?

Pour grandir, apprendre à mieux se connaître, et développer sa confiance en soi.

Pour le plaisir d'échanger avec les autres, de partager sa pensée et enrichir sa réflexion.

Pour chercher des réponses à des questions que les hommes se posent depuis toujours, quel que soit leur âge :

Pour apprendre à devenir un citoyen qui comprend mieux la complexité du monde.

Première séance de découverte :

Inscription par mail : au61bis@gmail.com

Groupe 9-12 ans ; Mercredi 6 décembre de 13h45 à 15h15

Groupe 13-15 ans : Samedi 9 décembre de 14h 30 à 16h



A partir du mythe de l'anneau de Gygès, la réflexion s'engagera : que ferais-tu si tu avais le pouvoir d'être invisible ?

Chacun pourra exprimer son avis et écouter celui des autres, pour aboutir à une problématique autour des notions de justice, de liberté, de valeurs, de morale ou de loi.

Exemples : Etre libre est-ce pouvoir faire tout ce que l'on veut ?

A quoi sert la loi ? Ou : Peut-on vivre sans loi ?

Quelles valeurs pour bien vivre ensemble ?

Nous débattons autour de la question choisie par le groupe.

Cet atelier sera animé par Anne Philippon, enseignante participant au projet « Philojeunes » dans l'académie de Créteil.

ANNE PHILIPPON* VOUS PROPOSE
Débat à visée philosophique

Inscription:
au61bis@gmail.com

Tu veux devenir citoyen?

Tu veux réfléchir autour de l'amitié, le bonheur?

Tu veux échanger avec les autres?

Tu te poses des questions?

Tu veux réfléchir autour de la justice, la liberté?

Tu veux partager tes idées?

Séances de découverte au 61 bis
Mercredi 6 Décembre de 13h45 à 15h15 **9/12 ans**
Samedi 9 Décembre de 14h30 à 16h **13/15 ans**

*Enseignante participant au projet "Philojeunes" dans l'Académie de Créteil

UN ATELIER GUITARE AU 61 BIS

Depuis le mois de septembre, le foyer rural propose un atelier guitare-chant !

Un groupe de 5 s'est lancé dans l'aventure*, rendue possible grâce à Arsen, musicien qui propose tous les lundis son atelier !

L'occasion de ressortir une guitare abandonnée, et de se retrouver dans une ambiance sympathique.

Chacun y met tout son cœur, brave les douleurs aux doigts inhérentes aux débuts de l'apprentissage, et s'efforce de maîtriser le passage du sol au do ! Cela demande une certaine persévérance, mais la bonne humeur est de mise et le nouveau local permet à chacun de s'exercer dans un lieu vaste et agréable !

Après des débuts hésitants et un peu cacophoniques, les mélodies commencent à se faire entendre, et chacun pourra bientôt se lancer dans les premières chansons !

* Les inscriptions sont closes pour cette année



SOLFÈGE OR NOT SOLFÈGE

« Rien n'est plus pratique qu'une bonne théorie » Dialogue entre un grand-père et sa petite-fille...
Par Jean-Pierre GIRAULT

Mélo : Dit Papy, tu étais musicien dans le temps, tu peux m'aider, s'il te plaît !

Papy : Je le suis toujours, que veux-tu ? ...

Mélo : J'ai un nouveau prof de musique remplaçant qui veut nous apprendre le solfège et la théorie de la musique. L'ancien Prof se contentait de nous faire écouter des disques et ça m'allait bien. Maintenant, j'entends parler de portée, de trousseau de clés, de figure de notes, de gamme, de silence, de bémol, de dièse... Comme les Hashtag ! Ça se complique.

Papy : D'abord, l'hashtag « le hachis d'étiquette » en français sert à diffuser des informations pas toujours intelligentes sur le Net. Ça n'a rien à voir avec un dièse qui sert à élever le son d'une note.

Mélo : D'accord je compte sur toi Papy ! [#lamusiqueapapy].

Papy : Très drôle. Tu sais, il y a plusieurs façons d'aborder la musique ; on peut lui associer l'histoire, la littérature, la philosophie, les mathématiques, la biologie, le sport... ou simplement le partage et la convivialité. Ton prof a choisi probablement de vous enseigner la graphie musicale, l'écriture en fait pour vous aider à vous repérer sur une partition.

Mélo : Peut-être Papy mais je ne joue d'aucun instrument ! Surtout je n'ai pas envie ! Alors à quoi peut bien me servir le solfège ?

Papy : A rien ! Dans ce cas précis ! Mais, je t'ai entendu chanter et c'est pour moi le premier des instruments !

Mélo : Ok, Je vais m'inscrire à « The Voice » si j'ai un peu de temps !

Papy : Pourquoi pas ! Je connais des chorales de chanteurs qui n'impose pas de connaître la théorie, mais juste les paroles des chansons.

Mélo : Oui, alors pourquoi cette théorie musicale qui rebute tout le monde ? N'importe qui peut acquérir une guitare et se contenter d'apprendre à gratouiller quelques accords pour les soirées entre copains. C'est très sympa !

Papy : C'est vrai mais imagine l'homme de Cro-Magnon qui veut faire un orchestre. On a trouvé une flûte remontant à 43000 ans en Slovénie. Donc ce brave Cro-Magnon réunit ses camarades ; Marcel souffle des « pouët » dans son flageolet en os de chèvre, Raymond gratte des « glong-glong » sur sa cithare en boyaux d'Auroch et enfin Germaine tape des « bang » sur sa darbouka en peau de mammoth. C'est moche et surtout ingérable. Il faut se mettre au « diapason » avant de faire du bruit. On est loin de « highway to Hell » d'ACDC.

Mélo : J'aurais aimé voir ça ! Le hard-rock de Cro-Magnon !

Papy : En plus, si Marcel réussit à sortir un air entraînant avec sa flûte, les autres ont dû lui demander : « comment t'as fait ça ? ». On vient d'inventer le solfège ! En gros, le solfège consiste à apprendre pourquoi et comment ça sonne « bien » ou « pas bien ».

Mélo : Si je comprends bien, le solfège se résume à quelques règles en fonction de ce que l'on veut faire.

Papy : Tout à fait ! La théorie ça aide beaucoup, pour échanger entre musiciens, pour s'accorder et jouer ensemble, pour fabriquer des instruments, pour conserver la musique sans moyen d'enregistrement ! Il a fallu développer un vocabulaire spécifique. On apprend une langue. On écrit les sons ; c'est ça qui semble compliqué.

Mélo : Rassure-moi, je n'ai pas besoin de connaître tout sur la théorie.

Papy : Non ! Surtout qu'il en a existé plusieurs des théories. Elles ont eu comme point de départ, la religion,

la philosophie, l'arithmétique, la science voire la magie. Tous ces systèmes musicaux reposent sur des usages dans les différents pays. Il faut se mettre d'accord pour fabriquer des instruments de musique dans des régions différentes afin qu'ils puissent s'accorder entre eux. Il n'y a pas vraiment de règles internationales mais comme dit un certain Goldman : « Quand la musique est bonne... », Alors c'est bien.

Mélo : Notre théorie est basée sur quoi ?

Papy : L'oreille et le cerveau... Pour qu'il y ait musique : il faut plusieurs sons. Si on les joue successivement, les uns après les autres, on parle de mélodie et si on les joue en même temps, on parle d'harmonie. Certaines combinaisons de sons sonnent juste alors que d'autres sonnent faux. C'est la consonance ou la dissonance. C'est agréable ou désagréable. Si je joue en même temps des sons consonants, mon cerveau va percevoir un seul son plus riche que chacun des sons individuels qui le composent. Si je joue des sons dissonants le cerveau va essayer de les différencier pour retrouver une consonance. Le mathématicien Gottfried Wilhelm Leibniz (1646-1716) a même écrit : « la musique est un exercice caché d'arithmétique tel que l'esprit ignore qu'il compte ».

Mélo : Ça m'arrange de ne pas compter à haute voix en écoutant ma « Play-liste ». Mais qu'est-ce qui distingue un son d'une note ? Pourquoi il y a 7 notes : Do, Ré, Mi, Fa, Sol, La, Si ?

Papy : C'est là où la science entre en scène, il y a 2500 ans, avec Pythagore et son monocorde, une sorte de guitare avec un long manche gradué et une seule corde tendue entre les extrémités.

Mélo : Le Pythagore du carré de l'hypoténuse et des règles de proportion ?

Papy : Lui-même ! Pour faire de la musique, il faut plusieurs notes consonantes, alors notre grec a décidé, avec ses condisciples que le nombre de 7 « notes » était suffisant car lié aux 7 astres (Soleil, Lune, Mars, Mercure, Jupiter, Vénus, Saturne) ; il n'y a pas plus ésotérique comme choix ! Ce nombre de 7 notes est resté notre base musicale. C'est la gamme diatonique ou heptatonique.

Mélo : On aurait pu écrire les notes comme les astres alors : Sol, Lu, Ma, Me, Ju, Ve, Sa ?

Papy : Pourquoi pas mais on a déjà les jours de la semaine comme ça !

Mélo : Do, Ré, Mi... ça vient d'où ?

Papy : Du moine bénédictin italien Guido d'Arezzo vers le 11^e siècle, qui a trouvé cette méthode chantée basée sur un poème à St Jean pour mémoriser les psaumes liturgiques. Ça s'appelle la solmisation qui nous facilite la vie 1000 ans après sa mort. En fait chacun a sa langue, les anglo-saxons utilisent les lettres A, B, C, D, E, F, G, les allemands utilisent le H à la place du B et les chinois des signes qui dans notre langue donnent : gōng, shāng, jué, etc. et je ne te parle pas du Coréen, Thaïlandais ou Japonais.

Mais j'entends tes parents qui viennent te chercher. On reprendra cette conversation et je t'apprendrai à construire cette première suite de notes de l'histoire, la gamme et comment Jean Sébastien Bach a sifflé la fin des querelles entre musiciens pour définir les grands et les petits intervalles entre les notes et définir ce que l'on a appelé le tempérament des instruments de musique.

Mélo : Alors maintenant, voilà les instruments avec du tempérament ; tu sais Papy, j'ai rarement vu un piano se mettre en colère.

Papy : Tu devrais écouter du Franz Liszt !

LE COIN DU JARDIN

"A la Sainte Catherine, tout bois prend racine"

Malgré les changements climatiques actuels, le dicton est toujours bon. Fin novembre est une période propice pour **planter des arbres** au jardin.

C'est aussi le moment d'**installer l'ail et l'échalote**, sur une petite butte au besoin, pour éviter l'excès d'humidité.

Coté récolte, il nous reste les légumes dits d'hiver comme les poireaux, navets, carottes, divers choux... Mais aussi les épinards et la mâche.

De quoi faire une bonne soupe avant les dernières sorties au potager pour protéger les plus faibles.

Les plus jeunes arbres et les plantes gélives ont besoin d'une écharpe.

On peut utiliser un tas de feuilles, de la paille, du foin... ou à défaut un voile d'hivernage.

On pensera également à **nourrir la terre** avant la saison prochaine. Fumier de cheval, d'âne, de mouton, fientes de poules pour l'apport en azote. Feuilles mortes pour celui en carbone.

Et pour ceux qui n'auraient pas encore de potager, c'est le meilleur moment pour commencer !

Il suffit de couvrir la zone choisie avec tout ce que l'on a sous la main (feuilles mortes, dernière tonte, paille, foin, broyat,...)

D'ici mars-avril le sol sera prêt à donner des merveilles.



INFOS PRATIQUES

ANNUAIRE DES ENTREPRISES, ARTISANS ET COMMERÇANTS

Vous trouverez sur cette page, un annuaire des entreprises, artisans, commerçants présents sur le village. Cet annuaire n'est pas exhaustif, les entreprises qui n'y sont pas et qui souhaitent apparaître dans les prochaines éditions, peuvent en faire la demande auprès de la mairie.

INFIRMIÈRE LIBÉRALE : SYLVIE LENFANT

01 64 38 71 26 - 06 84 84 84 77 - sylvie.lenfant@hotmail.fr

TAXI : TAXI VICTOR

<https://www.chauffeur-victor77.fr/> - 06 63 40 88 09 - contact@taxivictor77.fr

COUPELLERIE, TRAVAIL DU CUIR : COUTEL CORVUS

Facebook : coutel corvus - 06 69 42 88 38 - coutelcorvus@gmail.com

ARTISTES/DESIGNERS : PROJET CUMULUS

<https://www.projetcumulus.fr/> - 06 82 29 97 67 - contact@projetcumulus.com

OBJETS PERSONNALISÉS POUR PETITS ET GRANDS :

LOULOU ET CHOUPINETTE <https://www.loulouetchoupinette.com/> - contact@loulouetchoupinette.com

PLOMBERIE : ACG PLOMBERIE

06 89 96 04 79 - acg.plomberie@gmail.com

PLOMBERIE SOLUTION - 67, rue Grande 77720 Bombon - 06 49 58 98 43 -

plomberie.solution@orange.fr - <http://www.plomberie-solution.fr>

BOULANGERIE AU BOM... BON PAIN

49 rue Grande, 77720 Bombon - 01 60 66 37 91 - au-bom-bon-pain@orange.fr

Facebook : Au Bom Bon Pain

Horaires : du lundi au samedi : 7 h 30 - 13 h et 16 h - 19 h 30 - Le dimanche : 8 h - 13 h

Fermeture le mercredi

EPICERIE, PRODUITS LOCAUX, CAFE, TABAC, RESTAURANT TRADITIONNEL L'ESSENTIEL

47 rue Grande, 77720 Bombon - 01 78 49 71 95 - lessentieldebombon@gmail.com

Facebook : L'Essentiel de Bombon

Horaires : du mardi au samedi : 7 h - 20 h - Le dimanche : 7 h - 13 h - Fermeture le lundi

ESTHETICIENNE A DOMICILE LYNAÏS BIEN ÊTRE

lynaisbienetre@gmail.com tel : 07 60 24 92 17

AGENDA

18 novembre 19 h : Messe à Bombon

10 et 17 décembre : Elections partielles complémentaires.

15 ou 19 décembre selon la météo à partir de 18 h : Marché de Noël

16 décembre : distribution des colis à nos anciens

26 janvier à 19H30 : Vœux de la maire



ETAT CIVIL

NAISSANCE :

Alba, Yohana, Rose NILOVIC-MALMEZAC, née le 18/07
Romage SELLIER, née le 13/08

DECES :

Mme Henriette, Joséphine JACQUEAU, décédée le 17/06
M. Gérard, Jean-Yves PHILIPPON, décédé le 04/07
M. Claude, Gilbert MICHAËLI, décédé le 17/07
M. Jean-Claude, Georges DUCHESNE, décédé le 11/09
Mme Jacqueline, Andrée RAFFIN, décédée le 07/11

BULLETIN MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE BOMBON

Directeur de la publication : Joëlle SALAZAR

Responsable de la communication :
Alain GAUTHIER

Comité de rédaction :

Mmes Christine DELENIN, Coryne GALINOU,
MM. Jacques CHIRON, Pierre GALINOU, Alain
GAUTHIER, Bernard VIDAL

Maquette : Conchita PAREDES

Impression : mairie de Bombon



NUMEROS ET CONTACTS UTILES

MAIRIE :

48, rue Grande - Tél. : 01 64 38 72 98.

Le secrétariat vous accueille les : lundi, jeudi et vendredi de 10 h 30 à 12 h, Mardi de 17 h à 18 h 30.

E-mail : accueil@bombon.fr. Site Web : bombon.fr.

N'hésitez pas à consulter le site, à faire des commentaires, des suggestions, ou donner des idées d'amélioration.

DECHETTERIE DE MORMANT :

contact@smetom-geeode.fr - Tél : 01 64 00 26 45
Za Rue des Frères Lumières - 77317 Mormant

Horaires :

Lundi : 14 h - 17 h, mardi, mercredi et vendredi : 9 h - 12 h 20 et 14 h - 17 h
Samedi : 8 h 30 - 17 h 20.

Toutes les déchetteries fonctionnent selon les mêmes horaires et sont fermées les jours fériés, les dimanches et lundis de Pâques et Pentecôte compris.